

CALLIGRAPHIES IMAGINAIRES

EXPOSITION DE MARTIN MELKONIAN

au profit de



SAMEDI 8 DÉCEMBRE 2018

SAMEDI 15 DÉCEMBRE 2018

de 14 h 30 à 18 h / salle polyvalente de la Mairie du 14^e

Soutien à RESF PSO et à la Ligue des droits de l'Homme Paris 14^e/6^e

Réseau Éducation Sans Frontières (RESF) est un **réseau national de soutien**, né le 26 juin 2004, dont les membres sont réunis par une préoccupation commune : la protection des enfants scolarisés des familles sans-papiers (de la maternelle à l'université).

RESF Paris Sud Ouest (RESF PSO), un des collectifs locaux du Réseau, a été créé dans le 14^e en 2006 par des membres d'associations dont la Cimade, la Ligue des droits de l'Homme (LDH) du 14^e/6^e, des profs, des citoyens, avec le soutien de la Mairie.

RESF PSO, présent tous les samedis matin à la Mairie du 14^e, conseille et accompagne des familles, des jeunes majeurs lycéens et des étudiants des 6^e, 7^e, 14^e et 15^e arrondissements, venant demander de l'aide dans leurs démarches administratives de régularisation, rendues de plus en plus difficiles par les lois qui visent à expulser rapidement un maximum de personnes sans tenir compte des raisons pour lesquelles elles ont dû quitter leur pays, leurs familles, leurs amis et sans apprécier les efforts déployés en France pour aller à l'école, travailler et fonder une famille.

En 2017, nous avons tenu 45 permanences, où nous avons reçu environ 500 personnes. Nous avons accompagné 170 personnes en préfecture.

Heureusement, ce combat acharné débouche sur de belles histoires qui prouvent qu'il est impératif de continuer. En 2017, une trentaine de personnes, familles et/ou jeunes majeurs ont obtenu une carte de séjour.

L'accompagnement dans les démarches administratives de régularisation, et parfois judiciaires, suppose des frais matériels :

- fournitures, photocopies, documentation (10 photocopies = 5 € ; 20 pochettes pour constituer les dossiers présentés à la préfecture = 10 € ; 1 brochure juridique = 15 €).
- aides ponctuelles pour les plus démunis (1 carnet de tickets de métro = 15 € ; la traduction d'un acte d'état civil = 20 € ; 1 timbre fiscal de dépôt de dossier = 50 € ; 1 passe Navigo = 75 € ; 1 aide à honoraires d'avocat = 150 € ; 1 timbre fiscal pour un renouvellement de carte de séjour = 269 € ; 1 timbre fiscal pour une première carte de séjour d'un an = 559 €).

Le budget s'est ainsi élevé à **5 000 € pour l'année 2017**.

La section LDH Paris 14^e/6^e, dont les militants sont très investis dans RESF PSO, a pris en charge, ainsi que les sections Paris 7^e et 15^e, une partie des dépenses de l'année 2018.

RESF PSO doit aujourd'hui trouver des moyens de financement alternatifs afin de pouvoir continuer son action et compte sur votre soutien solidaire. **Les expositions des 8 et 15 décembre 2018 s'inscrivent dans cette démarche.**

Martin Melkonian

Depuis plus de trente ans, Martin Melkonian est à sa propre école, sans modèle apparent. Chez ce calligraphe de l'imaginaire, la peinture donne le geste, le geste est dans le tableau. Il se trouve sur le point de rendre autonome – lâcher – le pinceau alors qu'il affirme avec véhémence traits et volutes, déjouant la maîtrise calligraphique, tirant parti de la moindre inflexion de la main. Il lui arrive de crier afin d'accompagner le geste de peindre d'une franche libération énergétique. Ainsi délivre-t-il d'un coup les fruits de longues méditations. « *Ce n'est pas le pinceau, dit-il, qui est chargé de rêves, mais la main.* »

Pour Martin Melkonian, l'imaginaire est du côté de celui qui regarde et ressent.